

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN 2nd COMPOSTEUR



Roi
Morvan
Communauté

-Offre valable à ce tarif une seule fois par foyer.

-Pas de livraison, rendez-vous au centre technique des déchets ménagers du Faouët du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 afin de retirer le composteur.

-Sur présentation de justificatif de domicile.

Roi Morvan Communauté met à disposition, au domicile de

Nom, prénom

Adresse

Commune

Téléphone

Mail

Un composteur de marque « Container Trading » de :

560 litres au prix de 64€

320 litres au prix de 44€

Un bioseau pour les déchets de cuisine au prix de 3€

Payé ce jour, **UNIQUEMENT** par chèque à l'ordre « Service déchets RMcom »

L'utilisateur s'engage à :

- Utiliser le composteur conformément à l'usage prévu.
- Utiliser le composteur à l'adresse indiquée ci-dessus.
- Répondre aux sollicitations du service (répondre aux questionnaires des agent.e.s, proposition d'ateliers pratiques, de formations, ...)
- Veiller au maintien en bon état du composteur remis.
- En cas de déménagement sur une autre commune de Roi Morvan Communauté : laisser le composteur sur place ou l'emporter à la nouvelle adresse, en le signalant au service déchets dans chacun des deux cas, OU le rendre au service déchets.
- En cas de déménagement hors du territoire de Roi Morvan Communauté : laisser le composteur sur place en le signalant au service déchets, OU le rendre au service déchets.
- En cas de non-utilisation : rendre le composteur au service déchets.

Fait à

Le

Roi Morvan Communauté

L'utilisatrice/L'utilisateur

Renée Courtel
Maire de Guiscriff
Présidente de Roi Morvan Communauté

Informations personnelles soumises au règlement général sur la protection des données